Saint Sat'

PLU

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

COMMUNE DE SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON

Plan Local d'Urbanisme

5.b. ZONAGE

Zoom au 1/2500 ème

DOSSIER D'APPROBATION

Révision du PLU prescrite le : 27 mai 2014

PLU arrêté le : 06 juillet 2016

PLU approuvé le : 09 mars 2017

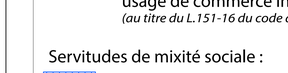

Légende :

UA Nom de zone

28 Emplacements réservés

Numéro d'ER

Alignements d'arbres à protéger
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

Haies à protéger
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

Ripisylves à protéger
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

Arbres remarquables à protéger
(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)

Eléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger
(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)

Espaces Boisés Classés

O.A Périmètre d'Orientation d'Aménagement

Changement de destination des locaux à usage de commerce interdit
(au titre du L.151-16 du code de l'urbanisme)

Servitudes de mixité sociale :

au titre du L.151-41 4°

au titre du L.151-15

Secteur soumis à un risque inondation

0 250 500 m